Image not found or type unknown

Expulsion par mon bailleur

Par **lindaliliaaa**, le **13/03/2016** à **17:41**

Bonjour,

J'ai fait un dossier d'endettements qui a pris en charge mon retard de loyer de 3000€ .
Tous les mois je verse 550€ par mois , comme îl ést convenu avec mon bailleur (PARIS HABITAT) , mais mon bail à etait résilier , ét je voudrais savoir à qui s'adresser pour résoudre ma situation et ne pas être expulser.

MERCI D'AVANCE

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés